

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 17 février 2023 à 20h00 selon convocation en date du 13 février 2023.

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : Mrs BIVERT - VINCENT - Mme MINARD - Mrs BRAZ - BESSE - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIÈRE.

Absents excusés : Mme VIGNAL (a donné procuration à M VINCENT)
M SIRIEIX (a donné procuration à Mme BRAULT)
M MICHOUX (a donné procuration à Mme MINARD)
M BOUILHAC
M VERNIENGEAL (a donné procuration à M TRONCHE)

Secrétaires de séance : MTRONCHE et Mme BRAULT

Objet : Délibération n°2023-004 : Approbation du projet d'intervention du Département sur la période 2023-2025

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le tableau récapitulatif des projets de contrats présentés pour l'obtention d'aides de la part du Conseil Départemental et qui seront examinés par l'Assemblée départementale le 24 février prochain. Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le projet d'intervention du département sur la période 2023-2025.


Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le projet d'intervention du département sur la période 2023-2025 avec les modifications suivantes : Les travaux de cantine doivent être priorités sur 2023 et ceux du Maury sur 2024.

Certifié conforme par Monsieur le Maire de LIGINIAC, le 21 février 2023.
Au registre sont les signatures
Le Maire, Frédéric BIVERT.



Membres	13
Présents	8
Représentés	4
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Publié le 
ID : 019-211911300-20230217-DCM2023004-DE